



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/1998/54
29 septembre 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES

(Vingtième session,
Genève, 7-16 décembre 1998,
point 5 b) de l'ordre du jour)

PROGRAMME DE TRAVAIL

Programme de travail pour la période biennale 1999/2000
et propositions y relatives

Harmonisation mondiale du classement et de la communication
des caractéristiques de danger

Transmis par l'expert de l'Allemagne

Introduction

Durant cette période biennale, le Groupe de travail ONU/BIT de l'harmonisation des critères de classement relatifs aux risques physiques a bien progressé dans l'élaboration d'une proposition concernant des critères de classement relatifs aux risques physiques que présentent certaines matières et certains mélanges et solutions (tels que les préparations et les déchets).

Il y a un problème qui nécessite un complément de recherche, à savoir celui des critères d'inflammabilité des aérosols (bombes). Il convient de le régler au cours de la prochaine période biennale, pour présenter une proposition à inclure avant l'an 2000 dans le Système mondial harmonisé de classement et de communication des caractéristiques de danger.

Un rapport final du Groupe de travail sera présenté au Groupe de coordination pour l'harmonisation des systèmes de classification des produits chimiques de l'IOMC (Programme interorganisations pour la gestion des produits chimiques) et combiné au rapport de l'OCDE concernant des propositions de critères de classement relatifs aux risques sanitaires et environnementaux.

La mise en oeuvre du Système mondial harmonisé de classement et de communication des caractéristiques de danger et la création et l'installation d'un organe et d'une structure appropriés du Conseil économique et social visant à son développement futur prendront probablement encore un certain temps; il se pourrait donc bien que cet organe ne commence pas à travailler avant le début de 2001. Entre-temps, des questions pourraient se poser au sujet des critères proposés, et l'on attendra peut-être des conseils pour l'explication du contenu du système, ainsi que des moyens appropriés de mise en oeuvre.

Proposition

Le Comité est invité, en association avec le BIT, à rétablir le Groupe de travail BIT/ONU pour le prochain exercice biennal, afin qu'il s'attèle aux tâches suivantes :

- mettre au point une proposition définitive concernant les critères d'inflammabilité des aérosols;
- présenter un rapport final du Groupe de travail, qui traitera les questions de la portée, des méthodes de travail et des résultats, et qui inclura les propositions motivées relatives aux critères de classement des risques physico-chimiques, en tenant compte de la forme et de la structure du rapport proposé de l'OCDE;
- élaborer, selon qu'il sera approprié et en fonction des demandes, des documents explicatifs et des principes directeurs concernant les critères de détermination des risques physico-chimiques.
